

## Aigle royal *Aquila chrysaetos*

Code Natura 2000 : A091      Numéro de fiche : 26

### STATUT DE CONSERVATION

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

SPEC : 3

Liste rouge française : CMAP 3 ; Rare

Liste rouge régional : V6



*Aigle royal – Illustration extraite du Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, ed. S.O.F.*

### Description

Grand aigle au vol souple, il peut atteindre 2,20 mètres d'envergure. En vol à voile, il tient ses ailes nettement relevées. Les adultes se distinguent par leurs couvertures supérieures et leur tête dorée contrastant avec le reste du corps sombre. Le plumage du juvénile est chocolat et noir contrastant nettement avec les cocardes et la base de la queue blanche. Jusqu'à l'âge adulte, atteint à 4-5 ans, ce plumage juvénile évolue vers le plumage adulte.

### Habitats

Son domaine vital est caractérisé par des milieux ouverts susceptibles de lui fournir des ressources alimentaires suffisantes pour la survie du couple et l'élevage de poussins. Il construit plusieurs nids sur des sites rupestres de préférence, ou forestiers.

### Etat des populations sur le site Natura 2000

Après avoir subi un déclin important jusque dans les années 70-80, l'Aigle royal a peu à peu recolonisé les sites de nidification en périphérie des sites Natura 2000. Aujourd'hui, 2 couples chassent et s'alimentent sur le site.

### Etat de conservation national

L'espèce se reproduit en France dans les grands massifs montagneux et leurs piémonts. Elle n'est plus présente aujourd'hui dans les grandes forêts tempérées françaises occupées par le passé. Alors que la population européenne totale est de l'ordre de 5 à 6 000 couples, la France métropolitaine accueille près de 350 couples. Les effectifs sont stables d'une manière générale voire en légère augmentation dans certaines régions.

### Importance du site Natura 2000 pour la conservation de l'espèce

Le maintien de cet habitat de chasse que constitue le site participe notablement à la conservation de la population du sud du Massif Central caractérisé par son relatif isolement par rapport aux populations pyrénéennes et alpines. Cette population peut jouer un rôle essentiel pour la recolonisation vers l'ouest et le nord.

### Références utilisées pour l'inventaire et la caractérisation

Clemente C. (2003) / Michel, S. (1987a.) / Michel, S. (1987b.) / Clouet M., Couloumy C., et Matérac J.P. *In* Rocamora G. et Yeatman-Berthelot D. (1999) / Watson, J. (1997) / Bernard RICAU - P.N.C com. Pers. / Communication personnelle Groupe d'études des Rapaces du Massif Central.